

SENIOR MIXTE HONNEUR / 2

1/2 Finale

Madame, Monsieur,

Votre paire est inscrite pour jouer la 1/2 finale du Senior Mixte Honneur/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation :

Vendredi 15 février 2019

Lieu : **Rhône Garon Bridge Club** – 650 chemin des Flachères. 69390 Charly
Tel : 04.72.30.16.06 ou 09.53.99.70.66

Déroulement : 64 paires sur ce site.
2 séances de 24 donnes.

Horaires : *Les joueurs sont priés de se présenter 10 min avant le début de la 1^e séance.*

1^{ère} séance : **13h** 2^{ème} séance : **16h30** (fin prévue vers 20h)

Arbitre : Emma COMBESCURE - Port - 06.60.90.24.24

Montant des droits : 38€ par paire qualifiée et 48€ par paire exemptée, payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : 32 qualifiés

Finale de Comité : Mardi 5 mars 2019 à Rhone Garon (Charly)

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 4 (TITRE VII du Règlement National des compétitions).
Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions établies avec le plus grand soin.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité par mail jusqu'à 24h avant le début de la compétition :
colybridge@bbox.fr
- ✓ Prévenir l'**arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales salutations.

Godefroy de Tessières
06.23.14.62.55

